

Calendrier de Juillet 1900

INTENTION GÉNÉRALE BÉNIE PAR LE SAINT-PÈRE :

Le désintéressement chrétien.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. **D.**—*IV^e ap. Pent.*—LE PRÉCIEUX SANG DE N.-S. — Solenn. de SS. Pierre et Paul. — **N†.R†.** — L'amour de N.-S. JÉSUS-CHRIST. — 26,542 actions de grâces.
2. **L.**—VISITATION DE LA B. V. M. — **R†.** — La vertu de charité. — 27,124 affligés.
3. **M.**—SS. Irénée et ses Comp. MM. — (S. J. : B. Bernardin Réalino, C.)—Le dévouement chrétien. — 50 369 défunts.
4. **M.**—De l'octave. — Ste Berthe, veuve. — L'esprit de prière. — 15,335 intentions spéciales.
5. **J.**—S. Antoine-Marie Zaccaria, C. — **H†.** — Le zèle apostolique. — 1,331 communautés.
6. **V.**—*Premier Vendredi.* — Octave de SS. Pierre et Paul — **A†.C†.G†.** — Une foi vive. — 12,290 premières communions.
7. **S.**—SS Cyrille et Méthode, EE. — (S. J. : Ste Pulchérie, V.) — La victoire sur nos passions. — Les Associés du S.-C.
8. **D.**—*V^e ap. Pent.* — La dédicace des églises. — Ste Elizabeth, reine de Portugal. — **A†.C†.G†.** — L'amour des pauvres. — 13,402 demandes de travail.
9. **L.**—SS. Zéouon et ses Comp. MM. — (S. J. : SS Cyrille et Méthode) — **R†.** — La patience dans les souffrances. — 5,023 prêtres ou ecclésiastiques.
10. **M.**—Les SS. Sept Frères Martyrs. — La correspondance à la grâce. — 43,141 enfants.
11. **M.**—S. Michel des Saints, C. — (S. J. : S. Léon II, pape.) — Le don de piété. — 21,501 familles.
12. **J.**—S. Jean Gualbert, abbé. — **H†.** — La charité pour nos ennemis. — 18,238 grâces de persévérance.
13. **V.**—S. Anaclel, P. M. — Le désir de la sainte communion. — 10,358 grâces d'union, de réconciliation.
14. **S.**—S. Bonaventur, E. D. — La dévotion au crucifix. — 27,450 grâces spirituelles.
15. **D.**—*VI^e ap. Pent.* — Octave de la Dédicace des églises. — La solennité du Sacré-Cœur — BB. Ignace Azvedo et ses Comp. MM. — La persévérance finale. — 14,965 grâces temporelles.
16. **L.**—NOTRE-DAME DU MONT-CAR MEL. — La dévotion au Saint Scapulaire. — 1,337 conversions à la foi.
17. **M.**—S. Alexis, C. — L'esprit de pauvreté — 29,822 jeunes gens, jeunes personnes.
18. **M.**—S. Camille de Lellis, C. — La charité pour les malades. — 1,870 maisons d'éducation
19. **J.**—S. Vincent de Paul, C. — **H†.** — La charité pour le prochain. — 14,032 malades ou infirmes.
20. **V.**—S. Jérôme Emilien, C. — L'amour de l'enfance. — 3,202 personnes en retraite.
21. **S.**—De l'Immac. Conception. — Ste Praxède, V. — (S. J. : S. Henri emp.) — La vertu de pureté. — 853 Œuvres ou Sociétés.
22. **D.**—*VII^e ap. Pent.* — Ste Marie-Madeleine, pénitente. — **M†.N†.Z†.** — Le don des larmes. — 1,286 paroisses.
23. **L.**—S. Apollinaire, E. M. — La constance — 19,477 pécheurs.
24. **M.**—*Vigile.* — Ste Christine, V. M. — Le don de force. — 22,395 pères ou mères.
25. **M.**—S. JACQUES LE MAJEUR, Ap. — **D†.M†.** — La charité envers nos persécuteurs. — 5,873 religieux, religieuses.
26. **J.**—STE ANNE, mère de la Ste Vierge, Patronne de la Province de Québec — **H†.** — La dévotion à la Bonne Ste Anne. — 1,450 novices ou séminaristes.
27. **V.**—De l'octave. — BB. Rodolphe et ses Comp. MM. — Le zèle à guérir nos maladies spirituelles. — 1,076 supérieurs, supérieures.
28. **S.**—SS. Nazaire et Celse, MM. — L'esprit de sacrifice. — 11,502 vocations.
29. **D.**—*VIII^e ap. Pent.* — Du dimanche. Solennité de Ste Anne. — Ste Marthe, V. — L'activité chrétienne — Les Zélateurs et les Zélatrices de l'Apostolat.
30. **L.**—De l'octave. SS. Abdon et Sennen, MM. — La patience. — 25,261 intentions diverses
31. **M.**—S. Ignace de Loyola, C. — **Z†.** — Le zèle de la gloire de Dieu. — Les Directeurs de l'Apostolat.

EXPLICATION DES SIGNES. — † = Indulgence plénière, A = 1er Degré, B = 2e Degré, C = 3e Degré, D = Indul. apostoliques ; G = Archiconfrérie Romaine et Gard. d'Honneur du Sacré-Cœur ; H = Heure Sainte ; M = Bonne Mort N = Arch. du Cœur agonisant ; R = Confrérie du S. Rosaire ; V = Congrégation de la Ste Vierge ; Z = Zélateurs ou Zélatrices.

(*) Là où la solennité d'une fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure sainte.

N.B. — Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.